



Dossier de Location - Liste des Documents à Fournir

1. Pièce d'identité

Une seule pièce en cours de validité, au choix :

- Carte nationale d'identité (recto-verso)
- Passeport (pages photo et signature)
- Permis de conduire
- Carte de séjour ou de résident

2. Justificatif de revenus

Pour prouver votre capacité à payer le loyer :

- Les 3 derniers bulletins de salaire
- Ou le dernier avis d'imposition
- Ou une attestation de l'employeur récente (mentionnant poste, date d'embauche, salaire, etc.)
- Pour les indépendants : dernier bilan comptable ou attestation de revenus délivrée par un comptable
- Pour les étudiants : justificatif de bourse ou attestation de prise en charge par un garant

3. Justificatif d'activité professionnelle

Selon votre statut :

- Salarié : contrat de travail ou attestation de l'employeur
- Étudiant : carte d'étudiant ou certificat de scolarité
- Indépendant : extrait Kbis, carte professionnelle, ou avis d'inscription au répertoire des métiers
- Retraité : justificatif de pension de retraite

4. Justificatif de domicile actuel

Pour prouver votre logement actuel :

- 3 dernières quittances de loyer
- Ou attestation d'hébergement + pièce d'identité de l'hébergeant
- Ou dernière facture EDF, gaz, eau, ou Internet
- Ou attestation de la CAF

5. Si vous avez un garant

Le garant doit fournir les mêmes documents que le locataire :

- Pièce d'identité
- Justificatif de revenus
- Justificatif de domicile
- Justificatif d'activité professionnelle

Option : certains propriétaires acceptent la garantie Visale, une caution gratuite proposée par l'État.